



COMMUNIQUE DE PRESSE – 18 NOVEMBRE 2016

Les recommandations du Comité des Droits de l'Enfant : elles ne sont pas seulement l'affaire des adultes

20 novembre, journée internationale des droits de l'enfant. 2016 a été une année charnière sur ces enjeux avec l'audition de la France par le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies et l'émission de recommandations à mettre en œuvre dans les 5 ans à venir. Le collectif AEDE, qui rassemble plus de 50 organisations de la société civile, souhaite les faire connaître à toutes et tous, et en premier lieu, aux premiers concernés : les enfants et les jeunes. Une version adaptée des recommandations sort donc en ce jour du 27^e anniversaire. Décryptage.

L'évaluation de la France par le Comité aux Droits de l'Enfant

En janvier 2016, la France a été auditionnée par le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies dans le cadre du qu'elle avait remis. Le collectif AEDE s'était mobilisé pour cette audition en rédigeant notamment un rapport alternatif collectif sur la situation des enfants en France entre 2009 et 2015, comprenant un état des lieux et des préconisations issues de la société civile.

A la lecture des rapports et suite à l'audition du Gouvernement, le Comité a adressé à la France une série d'observations et de recommandations, le 23 Février 2016, faisant le point sur les progrès réalisés par la France mais surtout sur le chemin qui lui reste encore à parcourir dans le domaine des droits de l'enfant, et lui donne rendez-vous dans 5 ans pour un prochain examen périodique.

Le collectif AEDE a décidé de s'emparer de ces observations afin de les rendre accessible au grand public et, surtout aux enfants.

L'adaptation des recommandations du Comité des droits de l'enfant par AEDE

Une des recommandations du Comité est de faire mieux connaître aux enfants leurs droits, de les éveiller à la Convention, de leur faire prendre conscience de leur statut juridique. Dans cet esprit AEDE a décidé de reformuler les recommandations faites par l'organe de l'ONU dans une présentation adaptée spécialement pour les enfants. Neuf mois de travail auront été nécessaires afin de compiler les grands thèmes abordés par le Comité et de sélectionner ceux paraissant les plus actuels et les plus parlants pour les enfants. Les recommandations sélectionnées ont été adaptées dans un langage plus compréhensible pour les non-juristes et les jeunes, et les termes techniques expliqués de la même manière, sans pour autant faire d'interprétation de celles-ci. Parmi les thèmes abordés dans cette version simplifiée des recommandations du Comité : les libertés et droits civils des enfants, la violence à leur égard, le milieu familial, le handicap, la santé et le bien-être, l'éducation... et bien plus encore.

La diffusion grand public de cette nouvelle version des recommandations

Cette initiative d'AEDE a pour ambition d'être diffusée le plus largement possible auprès des enfants et de la jeunesse afin qu'ils réalisent l'étendue de leur droits, de ce qui a été fait pour qu'ils soient respectés et surtout de ce qu'ils peuvent attendre de la France pour qu'ils le soient davantage.

Et après ?

AEDE poursuit son travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour une mise en œuvre de ces recommandations dans les 5 ans à venir et pour une meilleure application globale des droits de l'enfant sur notre territoire. Le Collectif est notamment en train de préparer un livre blanc à destination des candidats aux élections présidentielles et législatives en 2017. Les enfants et les jeunes seront également associés à cette réalisation.

Contacts presse :

Florine Pruchon (fpruchon@solidarite-laique.org) - 06-71-99-38-68

Sophie Graillat (sophie.graillat@wanadoo.fr) 06-99-10-49-37

Les versions complètes et simplifiées des recommandations du Comité des droits des enfants sont accessibles sur le site d'AEDE : <https://collectif-aede.org/>